

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies  
Télécom Lille 1

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

**Décision du 13 février 2017 portant nomination des membres du conseil d'école  
de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai**

Le ministre de l'économie et des finances,  
Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 22;  
Vu l'arrêté du 23 décembre 2016 relatif à l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai, notamment son article 4 (3°),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres du conseil d'école de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai, en qualité de représentants de l'Etat, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017:

*Au titre du ministre chargé de l'industrie*

En tant que titulaire:

M. Bénévise (Jean-François), directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Hauts-de-France.

En tant que suppléant:

M. Coudert (Christophe), chef du Pôle entreprises, économie, emploi de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Hauts-de-France.

Article 2

Sont nommés membres du conseil d'école de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai, en qualité de représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements où sont situées les implantations principales de l'école, sur proposition de leur exécutif:

*Conseil régional des Hauts-de-France*

En tant que titulaire:

M. Fontaine (Jean-Paul).

*Communauté d'Agglomération du Douaisis*

En tant que titulaire:

M. Chéreau (Frédéric).

En tant que suppléant:

M. Vandewoestyne (Martial).

Article 3

Le directeur de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai est chargé de l'exécution de la présente décision, qui est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère de l'économie et des finances.

Fait le 13 février 2017.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le vice-président  
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,  
de l'énergie et des technologies,*  
L. ROUSSEAU